

# FORMATION CERTIFIANTE



CFPPA DE NYONS  
2 avenue de Venterol  
26110 Nyons  
www.cfppa-nyons.fr  
04 75 26 65 90  
cfppa.nyons@educagri.fr  
Mise à jour le 11/12/2018

## Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole - BPREA

### Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales Agriculture Biologique

Formacode : 21052-CPF : 102816

**Du 4 février au 22 novembre 2019**

**956h en centre et 280h en stage pratique**

**Pour les personnes titulaires d'un diplôme de niveau IV  
ou + : rentrée le 18 février 2019  
886h en centre et 280h en stage pratique**

Du lundi au vendredi - 8h30-12h00 13h30-17h00

Rythme hebdomadaire : 35h

La formation est assurée à partir de 10 stagiaires.

Formation réalisée depuis 20 ans (22 promotions - 611 stagiaires) - Taux de réussite à l'examen : 85%

### Référent Administratif

Laetitia TRACOL  
04 75 26 65 93  
laetitia.tracol@educagri.fr

### Référent Pédagogique

Arnault CHEVALIER  
04 75 26 90 45  
arnault.chevalier@educagri.fr

### Objectifs de la formation

S'installer en tant que producteur et transformateur de plantes à parfum aromatiques et médicinales en élaborant son projet tout au long de la formation. Obtenir la capacité professionnelle agricole pour pouvoir prétendre aux aides à l'installation (DJA, prêts JA...), accéder au foncier.

### Compétences visées

- Piloter l'entreprise, conduire et adapter le système de production, diagnostic de l'agroécosystème
- Assurer la gestion technicoéconomique, financière et administrative de l'entreprise
- Transformer des végétaux
- Commercialiser et valoriser les produits mis en marché par l'entreprise

### Population visée

Porteur de projet dans le cadre de l'installation agricole :

- demandeurs d'emploi
- salariés (Congés Individuel de Formation)
- personnes en reconversion professionnelle
- aides-familiaux, conjoints d'exploitants

### Emplois visés

Les emplois-type ciblés par le BPREA sont ceux d'agriculteur-ices et de salarié-es agricoles hautement qualifié-es dont le niveau d'emploi est le niveau IV.

### Niveau à la sortie de la formation IV

### Pré-requis nécessaires

Avoir un projet professionnel agricole (installation...) et de l'expérience en agriculture (salarial, stage, bénévolat...)

### Conditions d'admission

- avoir plus de 18 ans,
- être titulaire d'un diplôme de niveau V (CAP BEP...) ou avoir suivi une classe de seconde générale ou un cycle complet BEPA (ou trois années d'activité professionnelle dans un quelconque domaine si vous ne remplissez pas les conditions ci-dessus)
- et justifier une année d'activité professionnelle dans un quelconque domaine (dérogation possible avec 6 mois d'activité professionnelle seulement).

### Candidature et sélection

Retourner le dossier de candidature au plus tard le **16 janvier 2019** (disponible sur le site [www.cfppa-nyons.fr](http://www.cfppa-nyons.fr) ou sur demande auprès du secrétariat du CFPPA) complété, signé et accompagné des pièces justificatives (page 4 du dossier de candidature). Sélection sur dossier, puis entretien individuel au cours de la journée d'information collective.

### Possibilité d'individualisation :

Entretien individuel permettant d'établir un parcours individualisé de formation tenant compte des allègements d'UC (expériences prof, formations,...) et des équivalences académiques (diplômes obtenus).

### Système d'évaluation et validation

Evaluation en situation professionnelle. Formation sanctionnée par un diplôme national du Ministère de l'Agriculture BPREA (arrêté du 9 mars 2017). Le diplôme est délivré lorsque les 7 UC qui le constituent sont validées. Délivrance d'une attestation de suivi de formation.

### Financement et rémunération

- Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et l'Europe (FSE) pour tous les stagiaires originaires d'Auvergne Rhône-Alpes ou non (pour les candidats d'autres régions prendre contact avec le CFPPA). Une prescription doit être établie sur le logiciel Prosper de la Région (aucune prescription papier ne sera acceptée par la Région) par votre conseiller Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi ou ADOM (selon votre statut), à partir du 13/12/18 et avant le 18/01/19.

- Congés Individuel de Formation
- Financement individuel ou d'entreprise

Une rémunération par l'ASP Auvergne Rhône-Alpes pendant la durée de la formation est possible selon votre statut.

Coût horaire de la formation : 13.07€ TTC

### Langue

La formation est dispensée en Français



# FORMATION CERTIFIANTE

<b>UC 1</b>	<b>Durée*</b> : 70h	<b>Formateurs</b> : A. CHEVALIER – E. RICHARD
<b>Contenu : Se situer en tant que professionnel</b> : Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant. Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.		<b>Lieu</b> : CFPPA de Nyons, exploitations agricoles.
<b>UC 2</b>	<b>Durée*</b> : 140h	<b>Formateurs</b> : A. CHEVALIER – I. GREGOIRE
<b>Contenu : Piloter le système de production</b> : Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements. Gérer le travail.		<b>Lieu</b> : CFPPA de Nyons, exploitations agricoles.
<b>UC 3</b>	<b>Durée*</b> : 315h	<b>Formateurs</b> : I. GREGOIRE – JF. BRASILLE – T THEVENIN
<b>Contenu : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème</b> Combiner les différentes activités liées aux productions de PPAM et mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions (filière, botanique, agro, gestion des surfaces, étude de plantes, choix des espèces, protection phyto et fertilisation en bio, irrigation, récolte, multiplication, cueillette de plantes en milieu naturel, matériel, initiation à la traction animale...)		<b>Lieu</b> : CFPPA de Nyons, exploitations et structures agricoles, terrain d'application pédagogique.
<b>UC 4</b>	<b>Durée*</b> : 140h	<b>Formateurs</b> : C. PALEIRO – E. RICHARD
<b>Contenu : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise.</b> Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers. Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique.		<b>Lieu</b> : CFPPA de Nyons, exploitations agricoles.
<b>UC 5</b>	<b>Durée*</b> : 70h	<b>Formateurs</b> : C. LEGRIS – A. CHEVALIER
<b>Contenu : Valoriser les produits ou services de l'entreprise.</b> Commercialiser un produit ou un service. Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.		<b>Lieu</b> : CFPPA de Nyons, exploitations et structures agricoles.
<b>UC 6</b>	<b>Durée*</b> : 70h	<b>Formateurs</b> : JF. BRASILLE – J. COUDOUR – M. LUPO
<b>Contenu : UCARE transformation des PPAM</b> : séchage, distillation et conditionnement, formes galéniques, cosmétique, transfo alimentaire et culinaire réglementation, hygiène.		<b>Lieu</b> : CFPPA de Nyons, exploitations et structures agricoles, terrain d'application pédagogique.
<b>UC 7</b>	<b>Durée*</b> : 70h	
<b>Contenu : UCARE</b> au choix parmi celles du CFPPA de Nyons ou dans d'autres centres. (cf. liste ci-jointe)		<b>Lieu</b> : selon votre choix. (cf. liste ci-jointe).
<b>UC 8</b>	<b>Durée*</b> : 35h	<b>Formateurs</b> : I. GREGOIRE – A. CHEVALIER
<b>Contenu : Formation technique complémentaire</b> adaptée aux activités envisagées		<b>Lieu</b> : CFPPA de Nyons, exploitations et structures agricoles, terrain d'application pédagogique.
<b>UC 10</b>	<b>Durée*</b> : 35h	<b>Formateurs</b> : I. GREGOIRE – A. CHEVALIER – JF. BRASILLE
<b>Contenu : Accueil, suivi, accompagnement, bilan</b>		<b>Lieu</b> : CFPPA de Nyons.
<b>UC 11</b>	<b>Durée*</b> : 4h	<b>Formateurs</b> : I. GREGOIRE
<b>Contenu : Laïcité, citoyenneté, valeurs de la République</b> : définir les notions d'une démarche citoyenne et professionnelle.		<b>Lieu</b> : CFPPA de Nyons.
<b>UC 12</b>	<b>Durée*</b> : 7h	<b>Formateurs</b> : I. GREGOIRE - ADEFA
<b>Contenu : Techniques de recherche d'emploi.</b>		<b>Lieu</b> : CFPPA de Nyons.
<b>UC 9</b>	<b>Durée*</b> : 280h	
<b>Stage pratique</b>		<b>Lieu</b> : selon votre choix.

\* Durée estimée sera fonction des accords régionaux

UC : Unité capitalisables UCARE : Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale

L'équipe pédagogique est composée d'expert de la matière enseignée. Pour plus d'information concernant les formateurs et intervenants vous pouvez vous rendre sur notre site internet [www.cfppa-nyons.fr](http://www.cfppa-nyons.fr)

**Matériels et moyens pédagogiques** : Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole 180 m<sup>2</sup>, serre 80 m<sup>2</sup>, diverses cultures (PPAM, oliviers, vigne...). Matériel agricole : tracteurs, matériel attelé, motoculteur, outils à main. Unité de distillation, séchoir à plantes, laboratoire de transformation. Salle informatique et CDI

**Méthodes pédagogiques** : Etude de cas, exposés, travaux de mise en pratique, travaux en sous-groupe.

**Modalités de formation** :- stages pratique (8 semaines) : ils permettent l'application de savoirs faire pratique, de faire le lien avec des notions théoriques, de réunir des éléments techniques, économiques et commerciaux.

- Visites d'exploitations, d'entreprises agricoles, rencontres avec des professionnels

- Suivi individuel et accompagnement de votre projet : des entretiens individuels vont être programmés au cours de l'année pour faire le point sur l'avancement de votre projet et les questions que vous vous posez pour vous permettre d'orienter votre travail.

# FORMATION CERTIFIANTE

## CFPPA de Nyons

Créé en 1957, le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) est un organisme public du Ministère de l'Agriculture dont l'activité principale est la formation (75% agricole et 25% aide à la personne). Il est rattaché à l'Etablissement Public local (EPL) du Valentin situé à Bourg-les-valence.

Le CFPPA crée et met en œuvre des formations PPAM depuis 1983. Il est le leader national sur ce secteur et accueille des stagiaires de toute la France. En 2017, le CFPPA a formé 567 personnes pour 69 169 heures stagiaires, dont 310 personnes pour 51 194 heures stagiaires en PPAM. La formation BP REA a représenté 37% de l'activité du centre.

Le CFPPA de NYONS appartient au réseau de formation TERRA (enseignement agricole public Auvergne Rhône-Alpes) [www.terra-formations.fr](http://www.terra-formations.fr) et partenaire des GRETA Vivarais Provence et VIVA5 ainsi que d'autres centres de formation de Drôme et d'Ardèche.

Les autres formations proposées au CFPPA de NYONS et les Formacodes :

<b>Formations agricoles</b>	<b>Formacode</b>	<b>Durée</b>
BP option Responsable d'Entreprise Agricole Productions Méditerranéennes	21052	1 200 h
BP option Responsable d'Entreprise Agricole Plantes à Parfum, Aromatiques, Médicinales	21052	1 200 h
Ouvrier(e) saisonnier(e) en arboriculture, viticulture et pépinière	21038	322 h
Ouvrier(e) saisonnier(e) en arboriculture, viticulture et oléiculture	21038	427 h
Diversifier son activité par des productions territoriales à haute valeur ajoutée (truffe, olives AOP)	21010	70 h
Transformer des plantes à parfums aromatiques et médicinales	21027	70 h
Conduire une production de cueillette de PPAM en milieu rural	21033	70 h
Diversifier son activité avec la production et la cueillette de PPAM	21033	70 h
Transmettre l'usage traditionnel des plantes		70 h
Diversifier son activité avec un atelier apicole	21045	70 h
Certiphyto		14 h
Huiles essentielles	43438	23 h
Transfo 1 « de la plante au produit fini »	21027	35 h
Transfo 2 « de la plante au produit fini »-	21027	30 h
<b>Formation aide à la personne</b>	<b>Formacode</b>	<b>Durée</b>
DE Accompagnant Educatif et Social	44004-44041-44026	1 200 h

## Services annexes :

Possibilité d'hébergement sur place en fonction des places disponibles. Présence d'une cuisine équipée à disposition des stagiaires. CDI et salle informatique.

Nous vous invitons à prendre connaissance sur notre site internet [www.cfppa-nyons.fr](http://www.cfppa-nyons.fr) des Conditions Générales de Vente (<https://www.cfppa-nyons.fr/files/CFPPA%20Nyons/Documents/cgv.pdf>) et du règlement intérieur (<https://www.cfppa-nyons.fr/files/CFPPA%20Nyons/Documents/reglement-interieur.pdf>)

## FORMATION CERTIFIANTE

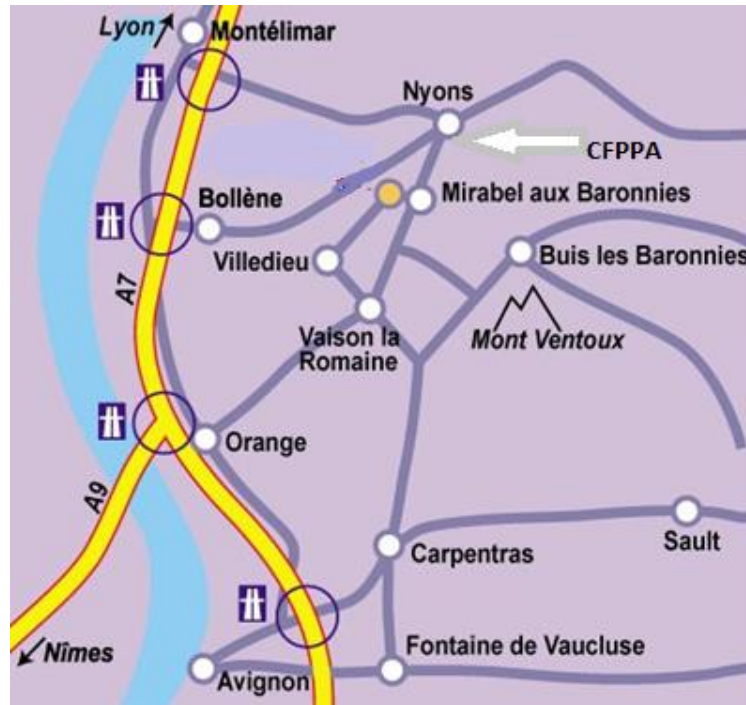


CFPPA DE NYONS  
2 avenue de Venterol  
26110 Nyons  
[www.cfppa-nyons.fr](http://www.cfppa-nyons.fr)

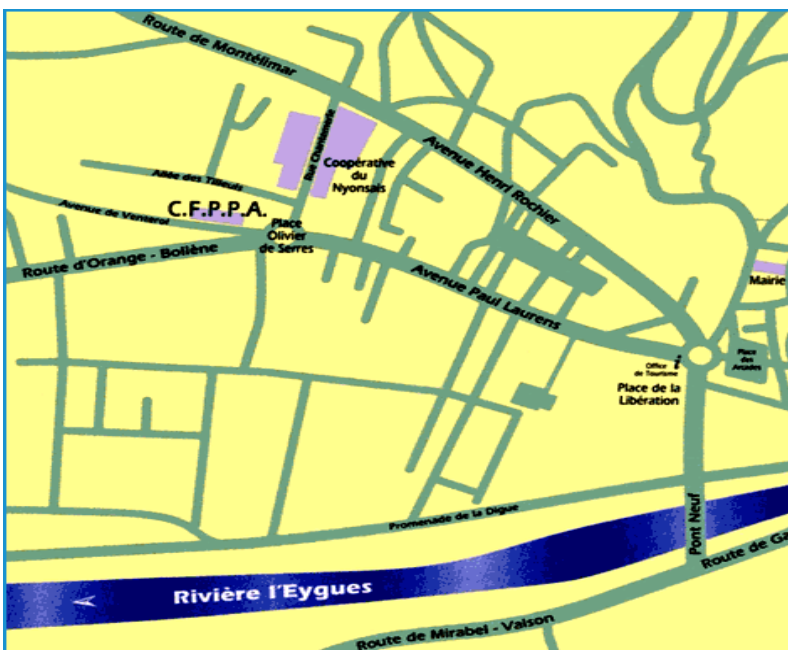
04 75 26 65 90  
[cfppa.nyons@educagri.fr](mailto:cfppa.nyons@educagri.fr)

Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h15 et  
de 13h30 à 17h30

- Accès routier par la D538 et par la D94.
- Située à 43 km de l'A7 et de la sortie Montélimar Sud ainsi qu'à 42 km de l'entrée d'Orange.
- Gares TGV les plus proches : Montélimar, Avignon
- Aéroports les plus proches : Nîmes Garons, Lyon Saint Exupéry et Marseille.
- Ligne TER Nyons / Montélimar
- Coordonnées GPS : Latitude : 44.36013 | Longitude : 5.131823



PLAN D'ACCÈS NYONS - DROME



PLAN D'ACCÈS CFPPA DE NYONS

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 8226P00032 auprès du Préfet de région Auvergne Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Siret : 19260765300032-Code APE 8559A Formation continue d'adultes